

**Comité Syndical du
09 février 2023**

DELIBERATION N° 2023-02-007
Compte-rendu des décisions prises par le Président et le Bureau syndical

Nombre de membres 105			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 2 février deux mille vingt trois, une nouvelle convocation du comité syndical a été faite le trois février deux mille vingt trois, en vertu de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'an deux mille vingt-trois, le neuf février, à dix heures et trente minutes, le Comité Syndical convoqué par le Président, s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur Don-Georges GIANNI, Président de séance. Monsieur Xavier POLI a été désigné secrétaire de séance. Le quorum étant atteint, le comité peut valablement délibérer
En exercice	Présents	Votants	
105	14	16	

Présents :

GIANNI Don-Georges, POLI Xavier, FERRANDI Etienne, MATTEI Jean-François, MARCHETTI François-Marie, MICHELETTI Vincent, GIFFON Jean-Baptiste, BONARDI Jean-Paul, SOTTY Marie-Laurence, MARCHETTI Etienne, LACOMBE Xavier, NEGRONI Jérôme, SAVELLI Pierre, EMANUELLI Paul-Jean

Pouvoirs :

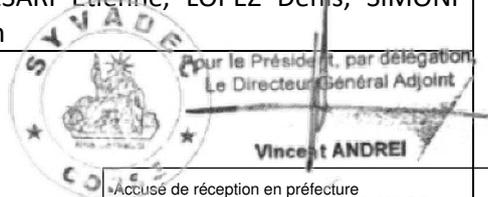
VIVONI Ange-Pierre donne procuration à SOTTY Marie-Laurence
CIAVAGLINI Joëlle donne procuration à FERRANDI Etienne

Absents :

BERNARDI François, MARIOTTI Marie-Thérèse, GIORDANI Jean-Pierre, POZZO DI BORGO Louis, BRUZI Benoît, MARCANGELI Laurent, LEONARDI Jean-Charles, CICCADA Vincent, GRAZIANI Frédéric, MAURIZI Pancrace, GUIDONI Pierre, PERFETTINI Martine, MILANI Jean-Louis, LINALE Serge, PERETTI Philippe, PELLEGRINI Leslie, TIERI Paul, SIMONI Pierre-Baptiste, ROMITI Gérard, FRANCHI Horace, PADOVANI Jean-Jacques, BATESTTI Gilles, POLIFRONI Bruno, LACAVE Mattea, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, MINICONI Ange-Pascal, FAGGIANELLI François, SARROLA Alexandre, PASQUALAGGI Jean-Marie, VINCILEONI Antoine-Mathieu, MONDOLONI Christophe, VANNUCCI Stéphane, FRAU David, COMBETTE Christelle, BACCI Christian, COLONNA D'ISTRIA Jeanne-Andrée, SUSINI Jean, CORTICCHIATO Caroline, KERVELLA Philippe, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose-Marie, PUGLIESI Pierre, SBRAGGIA Stéphane, VOGLIMACCI Charles-Noël, ADORNI Roméo, COLOMBANI Paul-André, DE PERETTI Don-Napoléon, BARTHELEMY Roxane, SEITE Jean-Marie, ACQUAVIVA François-Xavier, VUILLAMIER Jean-Marcel, FANTOZZI Jean-Michel, GAMBOTTI Alexandre, BELLINI Pierre-François, MURACCIOLI Jean-Jacques, SINDALI Philippe, FRANCESCHINI Christiane, NICOLAI Marc-Antoine, CIMIGNANI Marie-Flora, BERLINGHI François, MORTINI Lionel, SAULI Joseph, ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange, DOMINICI Jean, PASQUALI Gabriel, GIABICONI Jean-Charles, RAO Frédéric, GALETTI Joseph, TERRIGHI Charlotte, COSTA Paul, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, ALBERTINI Pierre-François, LECCIA Pascal, BARTOLI Paul-Marie, ISTRIA Patrice, PERENEY Jean, POMPONI Paul-François, CHIAPPINI Charles, STROMBONI Jeanne, SUSINI Grégory, CESARI Etienne, LOPEZ Denis, SIMONI Géraldine, SERRA Jean-Marc, QUILICHINI Paul, LUCCHINI Félicien

Certifié exécutoire,

après transmission en Préfecture le : 21/02/2023
et de la publication de l'acte le : 21/02/2023



Pour le Président, par délégation
Le Directeur Général Adjoint
Vincent ANDREI

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20230209-2023-02-007-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Le Président expose,

Depuis décembre 2022, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par le conseil, le Président a signé des actes dont il est rendu compte dans la présente délibération

De même, le bureau du comité syndical, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués, a approuvé des délibérations dont il est rendu compte également

Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir prendre acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical sur la période de décembre 2022 et janvier 2023.

ANNEXE COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU ET LE PRESIDENT

1. Décisions du Président - Service de la Commande Publique, marchés et contrats inférieurs aux seuils de procédures formalisées

N° du marché	Intitulé du marché	Titulaire	Montant estimatif annuel ou max.
2022-052	Maintenance et réparations de la torchère de l'ISDND de Vico	EIRA Environnement	11 012,44 €
2022-054	Création graphique du magazine du Syvadec	D'une idée l'autre	5 750 €
2022-060	Travaux d'aménagement de la recyclerie de Calvi – Notre Dame de la Serra	S3C	161 815 €
2022-063	Etude d'étude de faisabilité pour la création d'un éco-point sur la commune de CANARI	Cabinet Blasini	8 300 €

2. Délibérations du Bureau

Délibération	Intitulé	Décision
2022 12 083	Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 13 octobre 2022	A l'unanimité, les membres du Bureau syndical ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical en date du 13 octobre 2022.
2022 12 084	Autorisation de signature du marché de réception et traitement des gravats propres issus des recycleries du SYVADEC	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles des lots n° 1 à 5 du marché de réception et traitement des gravats propres issus des recycleries du SYVADEC avec les entreprises - Pour le lot n°1, l'entreprise CICO Carrière pour un montant maximum de 59 000 € par période - Pour le lot n°2, l'entreprise CICO Carrière pour un montant maximum de 70 000 € par période - Pour le lot n°3, l'entreprise CICO Carrière pour un montant maximum de 9 000 € par

Accusé de réception en préfecture
N° 2023-02-007
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date d'application : 21/02/2023

		<p>période</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le lot n°4, l'entreprise Malagoli Recyclage pour un montant maximum de 3 000 € par période - Pour le lot n°5, l'entreprise Malagoli Recyclage pour un montant maximum de 23 000 € par période
2022 12 085	Autorisation de signature du marché de mission de MOE et d'OPC pour la construction d'un quai de transfert OM et Tri à PORTO-VECCHIO	A l'unanimité, les membres du Bureau syndical ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du marché de MOE et d'OPC pour la construction d'un quai de transfert OM et Tri à PORTO-VECCHIO avec le groupement d'entreprises NALDEO/BLASINI/PLAN NET.
2022 12 086	Autorisation de signature du marché d'impression des supports de communication du Syvadec	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du marché d'impression des supports de communication du Syvadec avec la société Imprimerie Bastiaise.
2022 12 087	Autorisation de signature – avenant n°1 au marché de prestations d'assurance pour la flotte automobile	A l'unanimité, les membres du Bureau syndical ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer l'avenant n°1 avec le titulaire du marché.
2022 12 088	Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition gratuite de salle pour la réalisation d'ateliers	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le projet type de convention de mise à disposition et d'autoriser le Président à signer cette convention avec les partenaires du Syvadec sur l'ensemble du territoire Corse.
2022 12 089	Demande de subvention pour la mise en place d'une couverture étanche et la sécurisation du bassin de collecte des lixiviats de l'ISDND de Vico	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le plan de financement proposé et d'autorisé le président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'OEC et de l'ADEME, le solde restant à la charge du SYVADEC.
2022 12 090	Demande de subvention Expérimentation Oui Pub	A l'unanimité, les membres du bureau ont abrogé la délibération de juin 2022, approuvé le nouveau plan de financement et autorisé le président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME, le solde restant à la charge du SYVADEC.
2022 12 091	Demande de subvention pour la mise en œuvre d'actions destinées à renforcer l'accompagnement au changement lié à la transition écologique	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement et autorisé le Président ou son représentant, à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, ou, à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération, auquel s'ajoute la TVA, étant financé sur fonds propres.
2022 12 092	Avis sur le projet de Plan Territorial de Prévention et de Gestion des Déchets (PTPGD) de Corse	A la majorité, les membres du Bureau syndical, conformément à l'article R. 541-22 du Code de l'Environnement, ont émis un avis favorable sur le projet de plan territorial de prévention et de gestion des déchets (PTPGD) de Corse

Accusé de réception en Préfecture
026-200009627-20230209-2023-02-007-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.5211-1 et L.5711-1,

Vu la délibération n°2020-08-055 du 18 août 2020 portant détermination des délégations du Comité au Président,

Vu la délibération n°2020-12-098 du 16 décembre 2020 portant détermination des délégations du Comité au Bureau syndical,

Ouïe l'exposé de M. le Président,

à l'unanimité :

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Prend acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical pour décembre 2022.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Don Georges GIANNI

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20230209-2023-02-007-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023